



FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

BRETAGNE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

FNE-BRETAGNE.BZH

Marie-Pascale Deleume
présidente de la fédération

En 2022, les événements climatiques, de plus en plus puissants et massifs comme la canicule et la sécheresse, ont amplifié la **prise de conscience écologique** des citoyen-ne-s.

Cette année, ils sont rendus encore plus criants par l'interaction avec d'autres facteurs de déstabilisation, comme la guerre et l'inflation massive. Le résultat est un appauvrissement qui se développe : la fragilité de nos sociétés, qu'elle soit sociale ou économique, est maintenant devant les yeux de tous. L'effondrement est un risque réel mais la réponse précipitée des institutions se traduit par une pression accrue sur l'environnement, considéré uniquement comme ressource et conduit donc à une accélération de la chute de la **biodiversité**, à une augmentation des **pollutions** et à de faibles réponses à l'**urgence climatique**.

Nos alertes répétées, notamment dans le cadre des interpellations et propositions faites lors des diverses élections cette année, restent peu entendues.

Face à cela, nos actions se structurent et se renforcent : **nos réseaux** produisent leurs plaidoyers et participent à essayer d'infléchir et convaincre pour des politiques publiques qui répondent prioritairement aux urgences réelles et aux priorités climatiques et de biodiversité.

Ils sont actifs sur le terrain par les centaines d'associations locales et les milliers de bénévoles qui s'impliquent pour que l'aménagement du territoire et du littoral ne se fasse pas au détriment de la nature.

Cette force du mouvement militant FNE a été récompensée à l'automne, avec l'événement « **aux arbres, citoyens !** », qui outre l'objectif de récolter des fonds pour sauver, protéger et régénérer nos forêts, a permis une réelle adhésion de la part du public pour l'action de nos associations engagées pour la nature.



**Renforcer de toutes nos forces
notre fédération
dans un contexte destructeur de
l'environnement et du climat!**

De nombreux soutiens à l'action de FNE Bretagne ont suivi l'événement avec, sans nul doute, un gain de notoriété pour notre mouvement **déterminé à lutter contre les atteintes à l'environnement**.

Dans ce cadre, l'outil **Sentinelles de la Nature** a connu un réel développement et répond à une demande de participation citoyenne de plus en plus forte comme nouvelle voie d'engagement très concrète avec de nombreux référents bénévoles formés et une forte demande de sensibilisation. Il nous permet d'ouvrir nos actions à d'autres secteurs associatifs, culturels, sportifs, économiques... Nous pourrions ainsi quantifier de mieux en mieux les attaques à l'environnement.

Notre séminaire sur ce sujet l'a constaté et il nous faut redoubler d'organisation notamment juridique devant l'affaiblissement constant du **droit de l'environnement et de la démocratie environnementale**.

Présente depuis le début de la fédération, il est temps de passer le flambeau et j'espère pour tous nos membres que l'organisation de la FNE Bretagne, en pleine dynamique depuis 2017, pourra **renforcer concrètement les actions de nos associations** afin de leur permettre une reconnaissance accrue, qui s'amplifie dans le temps, car les enjeux sont de plus en plus forts et les réponses politiques très peu adaptées, voire pour beaucoup clairement climaticides et écocides.

Halte aux fausses solutions ! Exprimez-vous le plus possible pour permettre **une reconnexion à la Nature** et faire reconnaître les solutions fondées sur la nature !!

SOMMAIRE

Notre année 2022	p. 4
Vie Fédérale	
L'équipe fédérale	p. 6
Notre implication avec FNE national	p. 6
Structurer l'action fédérale	p. 7
Consolidation des réseaux thématiques	p. 8
Sentinelles de la Nature	p. 12
Impulser la coopération dans les territoires	p. 14
Accompagner l'engagement associatif	p. 15
Transmettre la culture de l'engagement	p. 16
Le Mouvement Associatif de Bretagne	p. 17
La formation des bénévoles	p. 18
Construire et partager notre plaidoyer	p. 19
Ré-inventer des espaces de réflexion	p. 20
Interpellation des candidats aux élections	p. 21
Défendre le dialogue environnemental	p. 21
Porter le plaidoyer fédéral	p. 22
Notre stratégie de communication	p. 23
Médias et réseaux sociaux	p. 24
Événementiel	p. 26
Nos associations en action	p. 27
Agenda des activités et représentations fédérales	p. 32

DÉCEMBRE

Publication d'un **Manifeste pour la forêt bretonne** : La préservation de la biodiversité est au coeur du manifeste, en considérant qu'il faut également préserver et développer le rôle majeur des forêts en tant que puits de carbone vis-à-vis du changement climatique.

NOVEMBRE

Succès de l'émission « **Aux arbres, citoyens !** » : partout en France, les hérissons du mouvement FNE ont réussi à mobiliser les citoyen-ne-s sur l'enjeu de préserver les forêts, véritables alliées pour lutter contre le réchauffement climatique. 2.000.000 € ont été collectés !

OCTOBRE

Première campagne « **Sentinelles de la Nuit** » organisée en Bretagne, avec formation des bénévoles et mise en place de maraudes nocturnes. Objectif : lutter contre les éclairages illégaux en Bretagne et la pollution lumineuse.

SEPTEMBRE

Table ronde organisée par la **commission nationale des commissaires enquêteurs** sur les risques liés à la dématérialisation des enquêtes publiques : FNE-Bretagne s'inquiète des régressions du droit de l'environnement et rappelle la nécessité de garder vivant le dialogue environnemental dans les territoires.

AOÛT

Participation au séminaire annuel du **Mouvement Associatif de Bretagne (MAB)**, avec l'engagement fort de FNE Bretagne d'accompagner la défense du fait associatif en tant que partie prenante de la coordination environnement au sein du MAB.

JUILLET

FNE-Bretagne a participé au **Festival des Vieilles Charrues** avec la mobilisation active de ses associations membres : Les animations proposées s'inscrivent dans cette volonté de porter, par la pédagogie et l'amusement, notre message auprès des festivaliers. Un partenariat avec les organisateurs s'est noué et a vocation à se renouveler pour 2023.

MANIFESTE POUR LA FORÊT BRETONNE

S'APPUYER SUR LA NATURE

AUX ARBRES!
CITOYENS!

RENDEZ-VOUS !

novembre, dès 20h45

sur France 2



SENTINELLES DE LA NUIT
Rejoignez la communauté des Sentinelles

REJOIGNEZ-NOUS LORS DE NOTRE MARAUDE
À RENNES
DANS LA NUIT DU 14 AU 15 OCTOBRE
POUR RECENSER LES ÉCLAIRAGES ILLÉGAUX



NO
20
an

JANVIER

Depuis janvier, l'équipe de FNE Bretagne s'est agrandie. Aurélie, en charge de l'animation du réseau **Sentinelles de la Nature**, a pris ses fonctions avec l'ambition et le souhait de voir l'ensemble des associations de la fédération se saisir de cet outil dont l'objectif premier est de résorber les atteintes à l'environnement, signalées par les breton-ne-s.



FÉVRIER

A l'occasion du **One Ocean Summit** à Brest et avec ses partenaires de Seas at Risks et Ecologistas En Acción, FNE a remis hier une pétition signée par un demi-million de citoyen-ne-s européen-ne-s implorant la France de respecter ses obligations européennes face au massacre des dauphins.



MARS

Les décisions des prochains mois nous engageront pour les prochaines décennies
Campagne d'interpellation des candidats aux élections avec la publication de notre plaidoyer en faveur de vraies transitions pour la Bretagne.

otre
22
née



AVRIL

FNE Bretagne ré-affirme en 5 points les raisons pour un **moratoire sur le méthanisation** en Bretagne. Aucun débat de controverse n'a réussi à démontrer l'innocuité de cette filière sur l'environnement : bilan carbone global, détournement de la vocation nourricière des terres agricoles, vie du sol, etc...



MAI

FNE Bretagne participe à l'assemblée générale de France Nature Environnement : l'occasion de revenir notamment sur le plan stratégique de FNE, avec l'ambition de revenir à une planète par an d'ici 2050 **#MondeVivable**.

L'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (**Ifremer**) et l'association France Nature Environnement (FNE) signent un accord-cadre afin de structurer leur coopération. Chacun à leur manière, l'Ifremer et FNE ambitionnent de contribuer aux enjeux de conservation de l'océan et de sa biodiversité et de l'exploitation durable et responsable de ses ressources.

JUIN

L'équipe fédérale

La gouvernance : Bureau, CA et Assemblée générale

A l'occasion de son assemblée générale, FNE Bretagne a accueilli une nouvelle administratrice, Aline Moulin (GMB), qui est entrée au bureau en tant que **secrétaire**.

Le poste de «**référént bénévole**» a également été identifié comme une mission stratégique pour aider à structurer le lien fédéral. C'est Alexis Jaraud (BV) qui a été élu à ce poste.

L'assemblée générale s'est tenue le 12 mars à Rennes.

Le Bureau s'est réuni à 7 reprises,
les 07/01 - 18/02 - 05/03 - 03/05 - 17/06 - 16/09 - 08/11

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 7 reprises,
les 11/01 - 22/02 - 15/03 - 10/05 - 28/06 - 20/09 - 15/11

L'équipe salariée s'agrandit

Depuis le 1er janvier 2022, Aurélie Le Goff a rejoint FNE Bretagne en tant que **chargée d'animation du réseau Sentinelles de la Nature (SDLN)**. Après avoir effectué un service civique à Eau et Rivières de Bretagne, Aurélie avait été missionnée pour un stage à FNE Bretagne fin 2021 afin d'évaluer la faisabilité du transfert de l'outil SDLN à l'échelle fédérale. Son implication, son dynamisme et son engagement sont autant d'atouts qui ont conduit l'équipe fédérale à lui proposer de mener sur la durée cette nouvelle mission utile et structurante pour les associations membres de la fédération. Au-delà de SDLN, Aurélie participe activement à la vie fédérale, tant dans l'animation de **groupes de travail** (ex: Groupe forêt) que dans le développement des **outils de communication**.

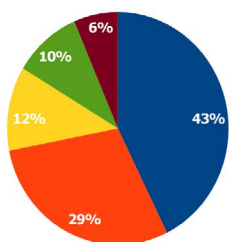
Contact : sentinelles@fne-bretagne.bzh

Je suis heureuse de pouvoir animer le projet «Sentinelles de la Nature» en Bretagne. Je suis persuadée que cet outil transversal permet d'agir ensemble et concrètement pour la nature mais aussi de faire connaître la fédération au grand public. C'est une belle opportunité que FNE Bretagne a su saisir cette année !

Aurélie

La coordination fédérale

La coordination fédérale a mené son action autour des principaux axes structurants suivants :



■ élaborer le **plaidoyer** fédéral et faire vivre le **dialogue environnemental**.

■ animer la **gouvernance** et le **lien fédéral**.

■ accompagner la structuration des **réseaux thématiques**.

■ participer à la **vie associative** et défendre la culture de l'**engagement**.

■ développer la visibilité fédérale à travers des supports de **communication** et la participation à de l'**événementiel**.

Contact : coordination@fne-bretagne.bzh

Notre implication avec FNE national

Faire fédération avec le mouvement

FNE Bretagne est très impliquée au sein du mouvement à l'échelle nationale :

- au sein des **directoires** (agriculture, forêt, eau, océan mer & littoral, énergie)
- avec le **lien fédéral** et le réseau des **directeurs/directrices**
- à l'occasion des **conférences des président-e-s**
- en participant **aux séminaires et groupes de travail** ponctuels (plan stratégique 2030, bénévolat, webinaires thématiques)
- en tant que membre actif pour participer à la dynamique **Sentinelles de la Nature**

Faire fédération, c'est prendre part à un mouvement plus global pour alimenter le plaidoyer national.



STRUCTURER L'ACTION FÉDÉRALE



Nos réseaux thématiques

STRUCTURER L'ACTION FÉDÉRALE

Le réseau Nature

« Notre première raison d'être est la protection du vivant. La nature en est la source, nous la protégeons. Devant la justice lorsque la loi existe, mais plus encore dans les esprits par le savoir. » C'est dans ces termes que FNE Bretagne a réaffirmé, à l'occasion de la rédaction de son projet associatif, vouloir placer la nature au cœur de son action.

Les enjeux de biodiversité sont transversaux, il est indispensable que la fédération puisse porter collectivement ses exigences en vue de permettre leur meilleure prise en compte afin d'assurer une réelle restauration du vivant.

Chacune de nos associations œuvre dans ce sens : FNE Bretagne propose de rassembler les forces vives associatives au sein d'un même réseau, afin de porter collectivement nos messages dans l'espoir de peser plus dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Le réseau Nature s'impose comme un élément essentiel à l'action fédérale, car il revêt **le cœur d'action de notre engagement**.

Une première réunion d'installation

Nous étions une vingtaine de personnes réunies le 12 octobre à Ploufragan afin de définir les contours de ce nouveau réseau fédéral. Son pilotage est assuré par Hervé Guyot (Vivarmor Nature), qui a à cœur de voir la dynamique inter-associative prendre corps. Les attentes exprimées de la part des participants sont grandes :

- définir une **feuille de route** concrète
- affirmer notre **identité militante**
- produire un **plaidoyer**
- être un **réseau réactif**
- avoir un **portage politique** fédéral fort

Un consensus s'est dégagé sur le principe que notre réseau devait être un réseau NATURE (vs réseau biodiversité), pour que l'approche écologique et écosystémique soit notre guide.

Trois champs d'action identifiés

La structuration du réseau NATURE

La constitution d'un réseau Nature représente un enjeu structurant de l'action fédérale. Mieux se connaître, organiser un canal de circulation d'information et travailler en inter-associatif sur des projets régionaux (Stratégie Aires protégées, Agence Bretonne Biodiversité...) sont les premières étapes à réussir dans notre démarche.

La production d'un plaidoyer fédéral

La nature en chapeau de notre plaidoyer fédéral : telle est l'exigence de notre projet associatif. Mettons en commun l'expertise riche et pluri-disciplinaire de nos associations.

La création d'un événement régional

Il y a une réelle plus value d'un portage associatif des enjeux de nature sur la scène politique. Créer un événement régional est identifié comme un facteur incontournable de diffusion de notre plaidoyer. Séminaire, colloque, assises, ou événement digital...aucun format n'est aujourd'hui arrêté, mais il s'avérera indispensable dans notre feuille de route 2023.

Un manifeste pour la forêt bretonne

Voilà maintenant presque 2 ans qu'à l'initiative de plusieurs associations, un **groupe Forêt** s'est constitué sous l'égide de France Nature Environnement Bretagne. Le groupe a, dans un premier temps, travaillé à se forger une « culture commune » sur les questions de la gestion forestière, de la sylviculture, de la biodiversité des espaces boisés, de la séquestration du carbone, de l'état de santé des forêts bretonnes.

Fort de ce socle de connaissances et des compétences de ses membres, le groupe Forêt a ensuite travaillé à l'élaboration d'un « **Manifeste pour la forêt bretonne** » : ce plaidoyer a été rendu public en conférence de presse et a été présenté à l'ONF, puis à la filière bois. D'autres rendez-vous auprès des services de l'État et de la Région sont programmés dès 2023.



Le document est consultable sur le [site de FNE Bretagne](#)

Le réseau Energie

Résultat du séminaire annuel de 2021, le réseau énergie s'est constitué pour structurer un canal d'échanges sur les enjeux de la transition énergétique. Une vingtaine de bénévoles y sont impliqués, apportant ainsi leur expertise au bénéfice de l'action fédérale.

L'éolien en mer

Saint-Brieuc, un projet sous tension :

le Conseil Régional a provoqué des auditions des différentes parties prenantes. FNE Bretagne, avec ses associations membres, y a participé et a formulé des demandes pour que le projet soit mieux accepté.

Sud Bretagne, un arbitrage de l'État incompréhensible :

Alors que le débat public avait permis de mettre en évidence des points de vigilance pour une implantation du parc éolien flottant, l'État a identifié une zone très contestée au sein de la macrozone : proche du littoral, en zone rocheuse, la ministre a arrêté une zone d'étude peu compatible avec les conclusions du débat public. De la même façon, l'étude du fuseau de moindre impact pour l'atterrissage a été décidé de façon totalement arbitraire et non argumentée par le préfet : Le premier projet de parc éolien flottant, dont la Bretagne a tant besoin, semble sabordé par les autorités. Convaincus de la nécessité d'un tel parc, nous avons échangé avec les différents porteurs de projets candidats, pour les challenger sur leur prise en compte des enjeux de biodiversité et d'acceptabilité du parc flottant.

- Engager la Bretagne vers plus de sobriété énergétique.
- Respecter strictement de la doctrine Eviter Réduire Compenser.
- Mettre en place des mesures préventives pour la préservation de la biodiversité : exemples : bridage préventif et mise en place de dispositifs anti-collision (avifaune, chiroptères).
- Réaliser des protocoles d'études et de suivis en amont, pendant la phase de construction et d'exploitation et en tirer les enseignements opérationnels.
- Étudier et considérer les impacts cumulés en lien avec l'existence des autres parcs éoliens et avec les autres usagers de la mer.
- Tirer les leçons de la mise en oeuvre du projet de St Brieuc : démocratie environnementale malmenée sur le choix de son implantation, sa mise en oeuvre et son suivi ; afin que les prochains appels d'offre se déroulent dans de bonnes conditions de dialogue, dans le respect des enjeux de biodiversité et d'acceptation sociétale..

La méthanisation

5 raisons pour un moratoire sur la méthanisation en Bretagne :

- 1 LA METHANISATION CONFORTE LE MODELE AGRICOLE PRODUCTIVISTE INTENSIF
- 2 LA METHANISATION DETOURNE LES SURFACES AGRICOLES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE VERS LA PRODUCTION ENERGETIQUE
- 3 LA METHANISATION CONTRIBUE A DETRUIRE LES SOLS VIVANTS SUR LE MOYEN TERME
- 4 LA METHANISATION EST UNE ENERGIE CARBONÉE
- 5 LA METHANISATION INDUIT DES RISQUES A TOUS LES NIVEAUX

Le procédé de méthanisation qui se développe depuis plus de 20 ans n'a fait preuve d'aucune démonstration scientifique de son innocuité.

Tous les **débats de controverse** menés avec les lobbys de la méthanisation, et même celui initié par FNE, ne répondent pas à **notre principal cœur d'action** sur la protection de la nature et de la biodiversité et au principe de précaution pour le climat, l'environnement et la santé.

Le photovoltaïque

FNE Bretagne a formulé ses points de vigilance sur le développement du photovoltaïsme, en réponse à la consultation sur la feuille de route «Heol Breizh», notamment en soutenant les règles d'or que s'est fixée la Région Bretagne à savoir :

1. **Équiper en priorité les toitures et les bâtiments** (existants et futurs)
2. **Occuper les espaces déjà artificialisés** : parkings, délaissés des réseaux de transports, etc.
3. **Cibler les terrains dégradés** (zones endommagées et polluées, friches industrielles, anciennes décharges) ne pouvant être valorisés pour d'autres usages.

Nous avons aussi attiré l'attention, entre autres, sur les risques de dérives de l'agrivoltaïsme, qui pourrait détourner la vocation vivrière de nos agriculteur·rice·s, les rendant dépendants d'une technologie et de tout un système industriel, engendrant des risques, notamment financiers, pour leur avenir.

STRUCTURER L'ACTION FÉDÉRALE

Le réseau Océan Mer Littoral

Vers la création d'un directoire OML

2022 est une année forte dans l'organisation de FNE Bretagne au niveau du littoral : Un directoire Océan Mer et Littoral (OML) est en phase de construction et demande maintenant à se structurer.

Son émergence a été possible grâce à deux éléments forts :

- la réalisation du projet **Ambassadeurs de la Mer** porté par **Bretagne Vivante** et **Eau & Rivières de Bretagne** (dans le cadre du FEAMP du Pays de Brest). Lors de son bilan, fin 2021, les bénévoles impliqué-e-s et les directions ont approuvé l'idée de structurer un réseau OML à l'échelle de la Bretagne, à l'image de l'organisation du mouvement FNE au niveau national.

- un **groupe de travail très dense, très organisé et très productif** pour préparer toutes les réunions liées au Document Stratégique de Façade Nord Atlantique Manche Ouest (DSF NAMO). Ce groupe de travail réunit : Bretagne Vivante, Eau & Rivières de Bretagne, FNE Bretagne et FNE Pays de la Loire.

Le périmètre d'intervention inter-régional (Bretagne et Pays de la Loire) est calé sur les territoires côtiers et marins, d'une part du Comité de Bassin Loire-Bretagne et d'autre part du Conseil Maritime de Façade Nord Atlantique Manche Ouest.

Trois rendez-vous structurants

-> En juin 2022, nous nous sommes retrouvés dans les locaux de Vivarmor Nature à Hillion pour une **journée de rencontre des associations OML** membres de FNE Bretagne.

-> Dans ce même mois de juin, une **convention cadre** pour une pratique scientifique en prise avec la société civile est signée entre Ifremer et FNE national. Cette rencontre a permis de renforcer nos liens fédéraux avec l'ensemble des associations du mouvement FNE, parties prenantes de cette thématique : Al Lark, Bretagne Vivante, Eau et Rivières, Des Requins et Des Hommes.



Rencontre à Ifremer le 2 juin 2022 à l'occasion de la signature de la convention cadre entre Ifremer et France Nature Environnement

-> En novembre, une réunion de travail portant uniquement sur la structuration de notre directoire OML a permis de formaliser notre groupe. Il s'agissait de conduire une réflexion collective pour mettre en place une méthode pour **fonctionner ensemble en réseau**.

Faire fédération sur des dossiers communs

Un groupe de travail composé de FNE Bretagne, FNE Pays de la Loire, Bretagne Vivante et Eau et Rivières fonctionne depuis 3 ans : Les bénévoles qui ont ou avaient un mandat de représentation (Elodie Martinie-Cousty, Mireille Bourdon, Denez L'Hostis, Jean-Yves Piriou remplacé depuis peu par Christophe Le Visage) et leurs chargées de mission (Manua Heriteau, Virginie Antoine puis Marthe Fouan, Maëlle Turriès) se réunissent pour préparer ensemble les séances et débriefer sur les travaux conduits en commission permanente du DSF NAMO.

Notre capacité à nous coordonner a démontré une belle efficacité, dont la qualité est reconnue par les pouvoirs publics (DIRM NAMO, notamment).

Cette synergie a vocation à être le socle fondateur d'un Directoire OML à l'échelle de la façade : Il pourrait ainsi aider les associations membres de FNE Bretagne ou FNE Pays de la Loire à nourrir leur plaidoyer en vue d'une **véritable stratégie fédérale** pour nos représentant-e-s au Conseil Maritime de Façade NAMO, mais aussi au Comité de Bassin Loire Bretagne (sa commission littoral et la thématique du littoral traitée au chapitre 10 du SDAGE), à la Conférence Régionale de la Mer et du Littoral de Bretagne, à l'Assemblée Régionale Mer et Littoral des Pays de la Loire, les FEAMPA,...

Le réseau Eau

Eau & Rivières de Bretagne est la structure porteuse du réseau régional Eau de FNE Bretagne et a animé à ce titre en 2022 deux temps d'échanges et d'informations (15/02, 29/09). Le pilotage est assuré par Nicolas Forray adhérent du Finistère, Jean-Pierre Bageot administrateur basé dans le Morbihan et Pauline Pennober, chargée de mission Politiques de l'eau.

Un nouveau SDAGE voté

La Bretagne est depuis longtemps entièrement couverte par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), approuvés ou en cours de révision. Les associations membres de FNE Bretagne sont représentées dans la totalité des 21 Commissions Locales de l'Eau (CLE) qui élaborent et suivent ces SAGE.

Nos associations disposent de 3 sièges au sein du Comité de Bassin-Loire-Bretagne par : Jean-Yves Piriou pour FNE Bretagne qui siège aussi au bureau, Gilles Huet pour Eau & Rivières de Bretagne et Nicole Mathys pour Bretagne Vivante.

Ce réseau a joué utilement son rôle d'échanges et d'informations mutuels. En 2022, il s'est longuement penché sur la **grave sécheresse** qu'a subie la région et toute la France.

Après 3 ans de travaux, 6 mois de consultation, 6000 contributions et plus de 4000 demandes de modification, le **SDAGE Loire-Bretagne a finalement été validé le 3 mars dernier**. Il a été adopté par 65% de votes favorables, 25% défavorables et 10% d'abstentions. Nos associations ont soit voté favorablement en émettant de nombreuses réserves ou se sont abstenues. Certaines avancées ont été obtenues, d'autres propositions n'ont pas été retenues. Nos associations restent vigilantes et ont continué de s'investir dans le Comité de bassin en 2022.

L'Assemblée bretonne de l'eau

Cette instance régionale vient remplacer la Conférence bretonne de l'eau et des milieux aquatiques. Elle a été installée le 18 janvier 2022 et plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'année. Nos associations étaient largement représentées. Elles sont intervenues systématiquement et ont parfois été amenées à présenter des projets notamment sur l'**adaptation au changement climatique**.

Cette sécheresse aura permis de rappeler que l'eau n'est pas une ressource inépuisable, même dans notre région, pourtant réputée pour sa pluviométrie abondante. Si, statistiquement, elle n'aura été que la quatrième année la plus sèche de ces soixante dernières années, ses conséquences sur les milieux aquatiques ont pu être catastrophiques, notamment sur les têtes de bassin et à l'aval des prises d'eau !

Hasard du calendrier, nos 4 préfectures venaient tout juste d'adopter de **nouvelles dispositions relatives à la gestion des sécheresses**. Elles ont donc immédiatement été mises à l'épreuve des faits et ont vite montré leurs limites ! Nos associations se sont largement mobilisées sur le sujet en participant, de mars à décembre, à une trentaine de réunions, en dénonçant les comportements gaspilleurs d'eau, en rédigeant des articles et des communiqués de presse sur le sujet et en répondant à de nombreux interviews afin de sensibiliser le public.



Manquer d'eau en Bretagne, une réalité qui fait son chemin

Le réseau Sentinelles de la Nature

« Sentinelles de la Nature » est une interface cartographique participative qui invite les citoyens et les citoyennes à agir concrètement pour prévenir et résorber les atteintes à l'environnement, déployée par France Nature Environnement depuis 2017.



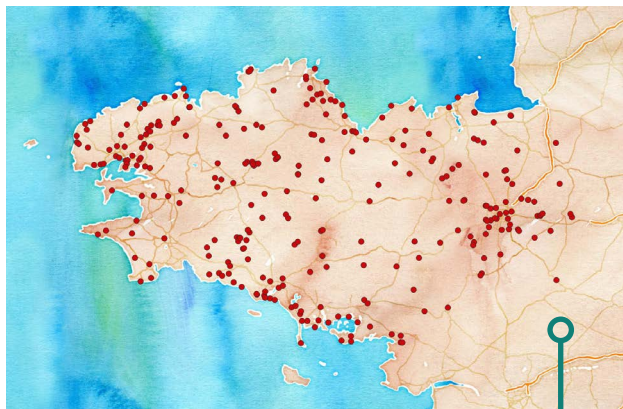
**SENTINELLES
DE LA NATURE**

La première année de fédéralisation

Sentinelles de la Nature répond aux attentes de nos associations membres, mais également des citoyen-ne-s attentif-ves à l'environnement ainsi qu'à un besoin d'efficacité et de structuration de l'action associative. L'année 2022 marque le lancement du projet de changement d'échelle pour Sentinelles de la Nature sur l'ensemble du territoire français.

En Bretagne, nous nous sommes saisis de cette opportunité pour transférer le pilotage de l'outil de Eau & Rivières de Bretagne à FNE Bretagne.

Un outil de veille environnementale



Pour sa cinquième année de fonctionnement, Sentinelles de la Nature a permis de recueillir **290 alertes en Bretagne**.

Ces chiffres sont en nette hausse du fait de la communication autour de l'outil auprès de nos associations membres et du grand public (avec la diffusion de publicités sur Radio France en novembre).

Cartographie des 290 signalements renseignés en 2022 grâce à l'application Sentinelles de la Nature :

Le type de dégradation le plus fréquemment signalé est la **coupe d'arbres et le défrichement** notamment dans le milieu bocager. Les **dépôts de déchets** constituent à présent la seconde thématique des dégradations, suivie des déversements de **substances polluantes**. De nombreuses démarches ont été engagées, soit par les sentinelles sur nos conseils, soit par nos associations membres, pour les résorber lorsque c'est possible.

A côté de ces dégradations, **9 Initiatives favorables**, c'est-à-dire des actions citoyennes ou associatives positives pour la Nature, ont été recensées cette année : ce nouveau volet de Sentinelles de la Nature permet de s'emparer de l'outil autrement, pour valoriser les actions qui sont au bénéfice de la nature. Il s'agit par exemple de **chantiers participatifs** ou de **victoires** de nos associations membres. Citons notamment la suppression définitive de la route départementale RD28 à La Poterie (22), en faveur de la protection des amphibiens (initiative suivie et soutenue par Vivarmor Nature).

Retrouvez le bilan plus détaillé du réseau Sentinelles de la Nature sur le site Internet : fne-bretagne.bzh/sentinelles

290 ^{+60%}

Alertes

NOUVEAU
9

Initiatives
Favorables

NOUVEAU
+110

Alertes dans le cadre
d'une campagne

6 ⁺¹

Alertes par
semaine

+1000 ^{+26%}

Sentinelles
dont 286
nouvelles en 2022

49 ⁺³⁴

Militant.e.s
engagé.e.s dans
le suivi des alertes

9 ⁺⁶

Associations
investies

La structuration du réseau

Le Réseau Sentinelles est désormais constitué de **49 militant.e.s** issu.e.s de **9 associations** membres de la fédération. **34 nouvelles référentes et les nouveaux référents** ont pris en main l'outil lors de journées de formation « Devenir référent Sentinelles de la Nature » organisées le 10 juin à Pontivy et le 12 septembre à Rennes. Le Comité de pilotage breton, créé en janvier, s'est réuni 7 fois pour déterminer les contours de la doctrine régionale relative à la plateforme.

Afin de faire vivre le réseau Sentinelles, une lettre d'information mensuelle dédiée à Sentinelles de la Nature en Bretagne, **L'Echo des Sentinelles**, a été lancée en septembre.

Pour s'y abonner (gratuitement), contacter Aurélie à l'adresse : sentinelles@fne-bretagne.bzh

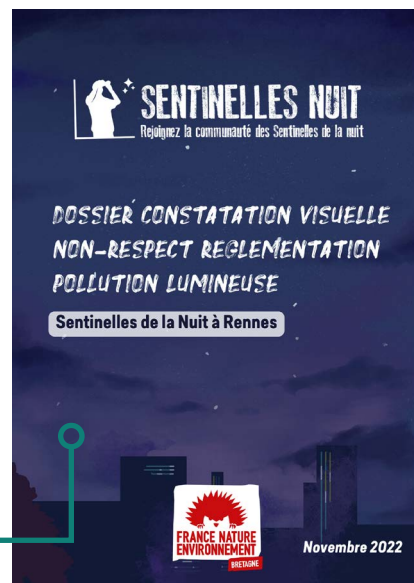
Lancement d'une première campagne

La campagne « **Sentinelles de la Nuit** », menée du 14 au 31 octobre, a permis de recueillir **100 signalements** en Bretagne. Elle avait pour objectif de recenser les éclairages illégaux pour dénoncer l'inapplication de la réglementation, promouvoir la sobriété énergétique, sensibiliser aux enjeux de pollution lumineuse et bien sûr faire connaître Sentinelles de la Nature.

Cette campagne s'est construite autour :

- ♦ d'une **formation** de 12 bénévoles le 4 octobre à Rennes, avec :
 - Une présentation des enjeux par Alain Le Gué, membre de l'ANPCEN
 - Les aspects juridiques relatifs aux éclairages par Aurélie Le Goff
 - La présentation de la campagne Sentinelles de la Nuit.
- ♦ de quatre **maraudes** (à Rennes, Mordelles, Le Verger et Châteaubourg)
- ♦ d'une visibilité sur les **réseaux sociaux**.

Suite à la campagne Sentinelles de la Nuit, FNE Bretagne a envoyé à la mairie de Rennes un dossier de constatation visuelle du non-respect de la réglementation relative à la pollution lumineuse. Au total, 50 infractions ont été relevées. Nous attendons de la part de l'autorité compétente qu'elle fasse respecter le droit de l'environnement.



Témoignage



« Agis Ta Terre a pu bénéficier d'une formation « devenir référent Sentinelles de la Nature » pour avoir la possibilité de répondre aux lanceurs d'alerte en s'appuyant sur le cadre légal. Aujourd'hui, nos bénévoles formés sont en capacité de caractériser des signalements faits par les sentinelles et de leur apporter des réponses adaptées pour résorber les dégradations. La démarche est intuitive, l'idée principale étant d'accompagner le lanceur d'alerte dans son cheminement et ainsi le rendre acteur de la protection de l'environnement.

Une majorité des alertes sont lancées par des membres ou des adhérents de notre association. Mais le dispositif « Sentinelles de la Nature » tend à être de plus en plus connu et nous espérons que de nombreux citoyens pourront rapidement se l'approprier pour devenir à leur tour des Sentinelles ».

Agis Ta Terre, association locale référente Sentinelles de la Nature,
Affiliée FNE Bretagne via Eau & Rivières de Bretagne

STRUCTURER L'ACTION FÉDÉRALE

Impulser la coopération dans les territoires

Une charte d'engagements réciproques

La Région Bretagne, Le Mouvement Associatif de Bretagne et l'État signent une charte d'engagements réciproques, dans la continuité de la charte de 2017 entre le Conseil régional et le Mouvement Associatif de Bretagne. Les trois signataires s'engagent, publiquement, dans une démarche partenariale visant à mieux reconnaître la vie associative en région Bretagne et à intensifier leur coopération au service de l'intérêt général.



C'est notamment à l'occasion de la **Conférence permanente de la vie associative** du 29 novembre 2021 qu'il a été proposé de réviser la charte existante en l'élargissant aux services de l'État. La révision de cette charte d'engagements réciproques, devenant alors tripartite, avait vocation également à intégrer les enjeux de **la transition écologique**, qui avaient été clairement identifiés lors des rendez-vous de la Breizh-Cop à l'été 2019. Monsieur Pouliquen, Vice-président à la Jeunesse, l'égalité des droits, les sports et à la vie associative s'était alors engagé à faire évoluer le texte en ce sens.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu. FNE Bretagne a donc fait des propositions pour le texte qui ont été retenues à la fois dans le préambule et dans les principes partagés.

Le texte a été approuvé par les élus du Conseil régional le 16 décembre 2022. Une signature avec le Préfet de région, le Président de la région Bretagne et le Président du Mouvement Associatif de Bretagne est programmée début 2023.

14

15

2 CPO signées !



Le soutien de la Région et de l'État à l'action de France Nature Environnement Bretagne a été consolidé en 2022 par les signatures de conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Les deux textes formalisent l'engagement des deux co-financeurs à accompagner notre plan stratégique 2022-2024.

Le Pacte du pouvoir de vivre

Le **Pacte du Pouvoir de Vivre** est une initiative lancée en 2019 par une coalition de plus de 50 organisations de la société civile, dont FNE.



Ce pacte vise à proposer des solutions concrètes pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques auxquels fait face la société.

En Bretagne, le pacte est territorialisé avec une animation assurée par la CFDT Bretagne. En participant au Pacte du Pouvoir de Vivre, FNE Bretagne souhaite avec les autres organisations partenaires **sensibiliser** les citoyens, **mobiliser** les acteurs locaux et **influencer** les décideurs politiques pour qu'ils prennent en compte les enjeux de la transition écologique dans leurs engagements.

En 2022, des initiatives locales ont permis de faire émerger des rendez-vous thématiques sur les enjeux de la démocratie, du logement et de la mobilité.

Il est prévu d'imaginer un **événement fédérateur en 2023** à l'échelle régionale.

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



Valorisation et formation des bénévoles

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Transmettre la culture de l'engagement et du parcours du bénévole

L'engagement militant au sein du mouvement FNE est un pilier de l'action associative. Il permet d'abonder le plaidoyer grâce à l'expertise des personnes impliquées qui s'investissent par passion et conviction. Assurer une reconnaissance et la montée en compétence de nos forces vives est au coeur de nos préoccupations.

Le parcours du bénévole

Créer un cycle de formation commun à l'échelle du mouvement FNE s'inscrit dans l'un des chantiers prioritaires de FNE au niveau national. FNE Bretagne, particulièrement impliquée dans ce groupe de travail, a imaginé les supports d'un premier module intitulé «**je découvre le mouvement FNE**», composante à part entière du tronc commun d'un parcours qualifiant pour nos bénévoles.

Il est décliné en quatre items, :

- **j'appartiens à un mouvement** : comprendre la genèse et l'ADN du mouvement FNE.
- **je deviens acteur du mouvement** : découvrir le panel d'engagements possibles dans nos associations.
- **je fais fédération** : s'approprier les outils fédéraux, tels que les -scopes ou Sentinelles de la Nature.
- **nous sommes le mouvement** : se mettre en situation, pour parler de son engagement.



FNE Bretagne a testé ce premier module de formation auprès d'une douzaine de bénévoles breton-nes et la version consolidée a vocation à être reproduite dans d'autres territoires FNE. Aujourd'hui, il est temps de se pencher sur le second module qui s'intitulera «**je m'engage**».

Premier séminaire bénévolat

FNE Bretagne a participé au premier séminaire FNE sur le thème du bénévolat, l'occasion de prendre part à la dynamique nationale autour de l'engagement. La formation, le rôle de référent bénévole, faire fédération ont rythmé les 2 journées de travail.

Référent-e Bénévole & vie associative

Les deux thématiques du poste sont fondées sur le coeur de l'action, l'humain.

- Etre bénévole à FNE Bretagne, c'est choisir de **donner une part de son temps** au profit d'une activité régionale et locale qui défend le vivant. Ce peut être sur le terrain comme dans un groupe de réflexion, avec un apport de compétences particulières ou, de façon simple, avec enthousiasme et disponibilité.
- Etre bénévole à FNE Bretagne c'est aussi **s'investir au sein d'une équipe** avec des personnes de bonne volonté issues des associations et qui animent la fédération.

La fonction de référent-e a été créée pour que l'accueil des bénévoles et la vie entre associations soient facilités, pour que les actions des uns se conjuguent à celles des autres, salarié-e-s et bénévoles, vers un objectif commun d'efficacité au service de la protection de la nature.

En 2022, ce sont près de 200 personnes qui ont été accueillies puis orientées : un **réseau de correspondants** est en cours de constitution parmi les associations membres, afin de dynamiser et inventer des liens entre elles, au-delà de leurs structures dirigeantes.

Les bénévoles les plus disponibles sont déjà sollicités sur des opérations communes vers le grand public et dans des groupes de travail, pour porter nos valeurs et convaincre de la justesse des actions.

L'année 2022 a permis d'installer les fondements d'une **communauté de bénévoles** au sein de FNE Bretagne !

contact : referentbenevoles@fne-bretagne.bzh

Le Mouvement Associatif de Bretagne

France Nature Environnement Bretagne est membre du Mouvement Associatif de Bretagne (MAB) : elle y représente, aux côtés du REEB, la coordination environnement. L'objectif du MAB est de porter politiquement le fait associatif : l'engagement et toutes les valeurs qui s'y rattachent, notamment celles liées aux enjeux de transitions écologiques.



La gouvernance

La fédération a participé aux instances du MAB, à savoir : 4 conseils d'administration, l'assemblée générale du 17 mars, 2 séminaires de travail et 4 réunions relatives à la mise en place de son DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

La Bretagne compte au moins 80 000 associations avec 700 000 bénévoles et plus de 100 000 salarié-e-s. Ces associations, petites ou grandes, sont des acteurs de la vie sociale, économique et environnementale de notre région.



2022 c'est aussi un passage de relais entre Catherine Lathour (Kevre Breizh) et Thierry Abaléa (Ligue de l'enseignement) pour la présidence du MAB.

16

17

Des défis à relever

Lors de son séminaire annuel, le Mouvement Associatif de Bretagne, avec toutes ses composantes, a identifié un certain nombre de défis que les associations bretonnes doivent relever :

DÉFI 1 : avoir une meilleure compréhension et reconnaissance de l'engagement tout au long de la vie, dans les fonctionnements associatifs.

DÉFI 2 : donner envie et partager la culture associative.

DÉFI 3 : réaffirmer la force associative bretonne.

DÉFI 4 : travailler les modèles socio-économiques pour pérenniser les associations.

DÉFI 5 : prendre en compte les transitions dans le monde associatif.

+ d'infos : lemouvementassociatifdebretagne.bzh

Séminaire annuel du Mouvement Associatif de Bretagne à Brasparts



Témoignage

France Nature Environnement incarne parfaitement ce qui fonde les principes du Mouvement Associatif :

- La liberté des citoyen-ne-s de s'associer autour de valeurs et d'un projet commun.
- Le droit d'interpeller les pouvoirs publics et de contester les décisions si nécessaire.
- La volonté de contribuer au débat démocratique et à la construction des politiques publiques.

FNE Bretagne apporte ainsi son expertise et son expérience à l'ensemble du tissu associatif rassemblé au sein du MAB pour répondre collectivement aux urgences écologiques et climatiques.

Thierry Abaléa, président
du Mouvement Associatif de Bretagne

ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Formation des bénévoles

Les formations Sentinelles de la Nature

Permettre aux membres de FNE Bretagne de s'approprier l'outil Sentinelles de la Nature nécessite l'organisation de présentations de la plateforme et de journées de formations, ouvertes aux bénévoles et salarié-e-s du mouvement.



FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Nos formations
pour les bénévoles
bénéficient d'un
support financier
du FDVA 1.

18

19

- **La présentation de Sentinelles de la Nature**
175 bénévoles sensibilisé-e-s lors de 5 présentations de la plateforme
- **Les journées de formation «Devenir référent Sentinelles de la Nature»**
34 bénévoles formé-e-s pour devenir référent-e-s Sentinelles sur 2 sessions de formation d'une journée, avec pour objectifs :
 - Prendre en main l'intranet de Sentinelles de la Nature
 - Avoir les premiers réflexes face à une atteinte à l'environnement
 - Accéder au rôle de référent.e et ainsi prendre part au réseau Sentinelles
- **La journée de formation thématique : Agir contre la pollution lumineuse avec Sentinelles de la Nature**
12 bénévoles ont assisté à Rennes à une journée autour de la pollution lumineuse avec :
 - Une présentation des enjeux par Alain Le Gué, membre de l'ANPCEN
 - Les aspects juridiques relatifs aux éclairages par Aurélie Le Goff
 - La présentation de la campagne Sentinelles de la Nuit.

Les formations labellisées FNE Bretagne

Les associations ont la possibilité d'ouvrir leurs journées techniques ou formations à l'ensemble des adhérents des associations membres de la fédération. L'initiative de labellisation participe à une **montée en compétence collective** et au **partage des savoir-faire inter-associatifs**.

Cette année encore, une dizaine de rendez-vous ont été ainsi mutualisés, merci à Eau et Rivières pour être moteur dans cette démarche.



CONSTRUIRE ET PARTAGER NOTRE PLAIDOYER



À la rencontre des acteurs du territoire

Créer des espaces de dialogue et de débat multi-acteurs

Rencontre CNDP et MRAE

Comment renforcer les échanges entre les autorités indépendantes et les militant-e-s des associations de protection de la nature pour améliorer la démocratie environnementale ?

Nos deux invités se sont prêtés au jeu des questions-réponses avec les associations présentes.
Lorient le 3 décembre 2022.



20

21

Une trentaine de participant-e-s a répondu favorablement à l'invitation de ce séminaire annuel fédéral. La démocratie environnementale était au cœur du débat, avec l'intervention de deux autorités indépendantes : MRAE et CNDP.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) et la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) sont deux institutions en France qui jouent un rôle essentiel dans la prise de décisions environnementales.

La MRAE est une autorité administrative indépendante mise en place en 2016 pour **évaluer les impacts environnementaux** des projets, plans et programmes dans chaque région. Elle est chargée de **donner un avis** sur les études d'impact environnemental réalisées par les maîtres d'ouvrage et de **veiller à la qualité de ces études**. La MRAE est composée d'experts qui examinent les dossiers soumis et **émettent des recommandations** pour minimiser l'impact environnemental des projets.

Les avis de la MRAE sont ensuite pris en compte dans la décision finale des autorités compétentes (État, collectivités territoriales...). Pour les associations qui souhaitent participer à l'analyse de dossiers environnementaux, ces écrits constituent un éclairage argumenté précieux.

La CNDP est également une autorité administrative indépendante, créée en 1995 pour **favoriser la participation du public** aux décisions ayant un impact sur l'environnement. Elle est chargée d'organiser des débats publics sur les projets d'envergure nationale ou locale, permettant ainsi aux citoyens de s'informer et d'exprimer leur avis sur les enjeux environnementaux associés. La CNDP peut également **fournir des recommandations** aux maîtres d'ouvrage pour améliorer la qualité de leur projet et la participation du public.

La MRAE et la CNDP ont des rôles complémentaires dans la prise de décisions environnementales : La MRAE est chargée d'évaluer les impacts environnementaux des projets et de donner des recommandations pour minimiser ces impacts, tandis que la CNDP favorise la participation du public et organise des débats pour informer les citoyen-ne-s et recueillir leurs avis sur les projets ayant un impact environnemental significatif.

A l'issue des échanges, MRAE et CNDP ont réaffirmé que **le travail des associations de protection de la nature et de l'environnement était nécessaire**. Il faut que les militant-e-s se saisissent à la fois de l'expertise de la MRAE et à la fois des outils que la CNDP peut mettre en œuvre, pour les accompagner dans leurs actions.

Interpellation des candidats aux élections

FNE Bretagne a publié en début d'année son plaidoyer pour interpellier les candidats qui prétendaient aux responsabilités présidentielles et législatives. Un document qui revenait sur les enjeux de transitions écologique, énergétique, agro-écologique & alimentaire, d'aménagement du territoire et d'éducation & démocratie.



Y. Jadot, candidat à l'élection présidentielle, et Marie-Pascale Deleume, présidente de FNE-Bretagne : remise du plaidoyer

À la rencontre des candidat-es

« Les décisions des prochains mois nous engageront pour les prochaines décennies » voilà ce que le document reprenait en titre support. Il n'est plus possible de considérer l'écologie comme une option sur l'avenir, il faut, aujourd'hui et plus que jamais, la placer au coeur des choix de société, réviser nos modes de production, de consommation, de déplacement et ne plus considérer l'Homme comme indépendant des équilibres naturels.

Les candidat-es étaient appelé-es à s'exprimer sur la façon dont les transitions pourront être mises en oeuvre dans le cadre de leur éventuelle mandature. La question des **moyens dédiés** et leur **éco-socio-conditionnalité** sera déterminante. FNE Bretagne a mis également l'accent sur la défense de la **démocratie environnementale**, aujourd'hui mise à mal, qui doit répondre au besoin de reconnecter la population à la nature et élever le niveau de conscience des enjeux environnementaux pour se préparer à l'adaptation au réchauffement climatique.

À l'échelle du territoire, certain-es candidat-es parlementaires ont répondu à notre plaidoyer, avec parfois une demande de rendez-vous pour échanger de manière plus détaillée.

+ d'infos : fne-bretagne.bzh/elections2022

20

21

Défendre le dialogue environnemental

Les risques de la dématérialisation des enquêtes publiques

À l'occasion de la rencontre annuelle des commissaires enquêteurs, FNE Bretagne est intervenue en table ronde pour rappeler l'importance de pouvoir **maintenir le dialogue environnemental** en présentiel dans les territoires.

La généralisation de la dématérialisation des enquêtes publiques conduit à la disparition, petit à petit, des **commissaires enquêteurs** : Il sont moins d'une centaine en Bretagne aujourd'hui, alors qu'ils étaient encore 350 il y a 20 ans.

Les régressions environnementales, telles que les modifications des seuils de déclaration, amenuisent à leur tour la possibilité d'engager des études d'évaluation environnementale et le déclenchement d'un vrai débat citoyen.

Il a été réaffirmé par FNE Bretagne que la présence d'un commissaire enquêteur ou d'une commission d'enquête demeure **incontournable** dans le cadre de la démocratie environnementale.

Le dialogue environnemental, c'est une brique de démocratie.

Le plus souvent, cela permet d'expliquer les projets et d'apaiser les débats. Le rôle de **médiateur** est alors essentiel dans la conduite des échanges. S'en priver, c'est augmenter le risque d'incompréhensions, et donc de désaccords, pouvant conduire à une radicalisation des positions face à un projet.

CONSTRUIRE ET PARTAGER NOTRE PLAIDOYER

Porter le plaidoyer fédéral

FNE Bretagne élabore avec ses associations un plaidoyer régional commun, qui a pour ambition de contribuer à la révision des politiques publiques, l'interpellation des acteurs du territoire et la sensibilisation des citoyen-ne-s.

Participation aux instances régionales

FNE Bretagne participe à des **commissions consultatives régionales**, qui sont des instances de concertation entre les acteurs locaux et les autorités publiques sur les enjeux environnementaux de la région Bretagne.

Citons à titre d'exemples, l'Assemblée bretonne de l'eau, la Commission régionale Forêt-Bois, la Conférence bretonne de la biodiversité, la Conférence bretonne de la transition énergétique, le Comité de bassin Loire-Bretagne, l'Instance de concertation et de suivi du parc éolien en mer de la baie de Saint-Brieuc, le Conseil maritime de façade, le Comité d'orientation de Breizh Biodiv, le Conseil d'orientation de l'établissement public du Mont-Saint-Michel.

Toutes ces représentations sont assurées par l'**engagement des bénévoles de nos associations**. Occasionnellement, des salarié-e-s peuvent les accompagner ou les seconder.

Echanger avec les autres acteurs

Sortir de l'entre soi permet aussi de confronter nos argumentaires à d'autres organisations. L'inter-connaissance facilite les discussions, même si les débats n'ont pas vocation à toujours rejoindre le consensus.

FNE Bretagne a de cette façon rencontré la CNDP le 8 février / ENGIE les 25 mars et 31 mai / FIBOIS les 21 octobre et 13 décembre / conférence Carbone 4 le 20 octobre.

Un enjeu culturel

Nos valeurs sont celles qui appellent à un changement de société, une révolution culturelle que de nombreux intellectuels et philosophes ont déjà imaginé à travers leurs pensées.

« Les villes devraient être construites à la campagne, l'air y est tellement plus pur »
Alphonse Allais

« Si nous prenons la nature pour guide, nous ne nous égarerons jamais »
Cicéron

« C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas »
Victor Hugo

« Produire et consommer localement devrait être le grand mot d'ordre planétaire »
Pierre Rabhi

« L'homme se doit d'être le gardien de la nature, non son propriétaire »
Philippe St Marc

NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Médias, réseaux sociaux, événementiel...

NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Avec les médias

La presse écrite

1 conférence de presse

pour la publication du Manifeste pour la forêt bretonne.

10 communiqués de presse

ont été diffusés, avec une dizaine de reprises dans la presse régionale (Ouest France, Télégramme, Eco-Bretons...)

09/02/22 | Campagne électorale : les associations de protection de la nature publient leur plaidoyer

11/02/22 | One Ocean Summit : 500 000 signatures pour dire Stop au massacre des dauphins dans le Golfe de Gascogne

03/06/22 | Élections législatives : le plaidoyer des associations de protection de la nature, FNE interpelle les candidat·e·s

13/07/22 | FNE Bretagne aux Vieilles Charrues : les associations de protection de la nature bretonnes sensibiliseront les festivaliers

28/09/22 | Éoliennes Flottantes Sud Bretagne : Le gouvernement choisit une zone en contradiction avec le bilan du débat public

29/09/22 | Route du Rhum 2022 : des enjeux environnementaux trop peu pris en considération

04/10/22 | Un nouveau bureau pour le Mouvement associatif de Bretagne

17/10/22 | Sobriété lumineuse : devenez sentinelles de la nuit, Recensez les éclairages illégaux avec FNE Bretagne

09/11/22 | Merci pour votre soutien aux forêts : découvrez FNE Bretagne, le relais régional de France Nature Environnement !

07/12/22 | FNE Bretagne présente son «Manifeste pour la forêt Bretonne»

◆ fne-bretagne.bzh/communiqués-de-presse

Interviews TV et radio

3 interventions TV

Sur la transition énergétique (Tébéo, 01/03), Sentinelles de la Nature (TV Rennes, 22/08) et la Route du Rhum (TV Rennes, 14/10)

5 Interventions radio

Sur notre plaidoyer pour les élections (RCF, 24/02) et Sentinelles de la Nature (RCF, 24/10 | France Bleue Armorique 10/10 et 28/11 | RPSFM, 23/11)

♦ chaîne Youtube FNE-Bretagne



Notre site Internet « fne-bretagne.bzh »

144 200 visites en 2022

Le site Internet de la fédération se stabilise en terme de fréquentation. De nouvelles sections ont été créées, dont celle dédiée à Sentinelles de la Nature.

La rubrique «actualité» reste la plus consultée, avec **une cinquantaine d'articles** publiés.

◆ fne-bretagne.bzh

Les réseaux sociaux

Facebook

79 publications et 707 abonnés

+ 203 abonné-e-s cette année,
avec les publications les plus consultées :

Top 1 : Aux arbres citoyens CE SOIR
Top 2 : Campagne Sentinelles de la Nuit
Top 3 : Manifeste pour la forêt bretonne

♦ [@FNE-Bretagne](https://www.facebook.com/FNEBretagne)



Instagram

49 publications, 57 stories et 406 abonnés

Créé en 2021, le compte Instagram de FNE Bretagne a bénéficié d'une nouvelle dynamique en 2022 avec des publications plus régulières et dynamiques. L'arrivée de Aurélie dans l'équipe y a largement contribué.

Top 1 : Signalement du mois Sentinelles de la Nature
Top 2 : Merci ! Aux arbres citoyens
Top 3 : 1 600^{ème} alerte Sentinelles en Bretagne

♦ [@FNE-Bretagne](https://www.instagram.com/FNEBretagne)

Twitter

51 tweets et 586 (+133) followers



Top 1 : Aux arbres citoyens, le grand prime France 2
Top 2 : les 5 ans de FNE Bretagne
Top 3 : Eoliennes Sud Bretagne, décision de la Ministre

♦ [@FNEbretagne](https://twitter.com/FNEbretagne)

Les rendez-vous du hérisson...

Des posts thématiques qui reviennent régulièrement sur nos fils d'actualités

Bretagne dystopique



Lancement d'une campagne par FNE «la France en 2050», avec des histoires dystopiques pour alerter : **Que pourrait être la Bretagne demain, si rien n'est fait aujourd'hui ?**

2 textes ont été scénarisés :
- la Forêt Désenchantée de Brocéliande
- Ploumanac'h et la Côte de Granit Verte.

à retrouver sur fne-bretagne.bzh/elections2022

Le signalement du mois

Chaque mois, une alerte Sentinelles de la Nature est valorisée.

à retrouver sur fne-bretagne.bzh/sentinelles



NOTRE STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Participation à des événements

Festival des Vieilles Charrues

Le Mouvement France Nature Environnement était présent au festival des Vieilles Charrues, rendez-vous estival incontournable en Bretagne. Un stand avait été mis à notre disposition dans l'espace association - prévention : il nous a permis d'aller à la rencontre des festivalières et festivaliers pour alerter, informer et sensibiliser à la nature.



Les **Vieilles Charrues** représentent pour nous une opportunité hors normes de sensibiliser un public très vaste à la richesse du patrimoine naturel breton, pour mieux l'apprécier et le protéger. Les animations que nous avons proposées s'inscrivent dans cette volonté de porter, par la pédagogie et l'amusement, notre message au plus grand nombre.

Des temps de jeux et de sensibilisation à la nature ont été proposés, avec des quizz « questions pour un hérisson », un « Twister du sol » et une « malle pédagogique biodiversité ». Innovation, pour cette première, les festivaliers étaient invités à un grand défi « **hérisson GO !** » sous forme de sciences participatives, à la recherche de la biodiversité sur le site du festival et ses alentours. Un temps d'évasion était aussi offert avec des **casques de réalité virtuelle**, pour s'immerger dans le milieu marin à la rencontre des dauphins, phoques et goélands.

Plusieurs lots ont été imaginés pour récompenser les participants : sachets de graines bio, cendriers de poche, tshirts FNE, et un badge collector « FNE aux 30 ans des Vieilles Charrues ».

On estime que **2000 personnes** ont été sensibilisées sur les 4 jours, auxquelles il convient d'ajouter celles et ceux qui nous ont vus sans avoir eu l'occasion d'engager une conversation (le festival rassemble plus de 200 000 personnes).

Près de **200 signatures à la pétition « pour une eau sans pesticides »** ont été récoltées. La forte chaleur de l'épisode caniculaire nous a amené à aborder la question du besoin d'une eau saine pour notre santé. Réelle prise de conscience du besoin d'avoir accès à une eau de qualité, nous avons pu mobiliser autour de cette campagne de sensibilisation.

Herisson Go ! est un jeu pensé et dimensionné spécialement pour le festival, qui pouvait donner l'occasion aux participants présents sur la commune de Carhaix, et sur le site du festival particulièrement, d'**inventorier des éléments de biodiversité** observés lors des 4 jours de festival. A l'occasion de cette première, nous avons comptabilisé une trentaine d'observations nature avec notamment : Orthétrum réticulé, Sittelle torchepot, Agrion jouvencelle, Pinson des arbres, Grillon champêtre, Effraie des clochers, ver luisant ... une approche concrète de type sciences participatives qui mérite d'être développée.

Plusieurs des associations membres du mouvement se sont relayées au cours des quatre journées de festival : Al Lark, Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne et Des Requins et des Hommes.

nous y étions aussi...

La semaine de l'Environnement (06/04 à Rennes) | Carrefour de l'Eau (29 et 30/06 à Rennes) | Village des Possibles (01/10 à Rennes) | Les Jeunes, l'Europe et la Mer (19/11 à Lorient).

NOS ASSOCIATIONS EN ACTION



Quelques actions emblématiques

NOS ASSOCIATIONS EN ACTION

Al Lark

Une sensibilisation des usagers de la mer au respect des animaux dans leur milieu et aux observations participatives.

L'association Al Lark mène des **actions de sensibilisation** au milieu marin et à la biodiversité en mer et sur le littoral de la côte d'Émeraude, principalement vers nos adhérents et vers des élèves en classes de mer. L'équipe scientifique conduit **des études sur les mammifères marins**, sur notre espèce parapluie, le Grand dauphin, sédentaire dans nos eaux, mais aussi sur le Dauphin de Risso, saisonnier.

Dans le cadre de nos programmes de sensibilisation et grâce à un financement de l'OFB, nous sommes allés, au cours de l'été 2022, **à la rencontre des usagers du littoral, plaisanciers et pêcheurs amateurs**. L'action a d'abord pris la forme de contacts directs sur les pontons ou par le biais d'associations, de clubs de plongée ou de voile, de magasins, d'écoles de voile, de bureaux des ports, etc. Nous avons distribué largement notre **document de bonnes pratiques** pour une approche raisonnée des mammifères marins, mettant en avant le respect de la loi récente dans les aires marines protégées mais aussi l'éducation au respect des animaux dans leur milieu.



Dans le même temps, nous avons popularisé **l'application Obsenmer**, qui permet à chacun de signaler les observations d'animaux marins, qu'on soit embarqué ou à terre. Les structures ont relayé ensuite les informations auprès de leurs participants et permis d'organiser des **conférences** cet été et à l'automne pour développer les connaissances du public sur les mammifères marins et aider à leur protection.

Cette action de sensibilisation a été menée sur le littoral de la Manche, de Cancale à Paimpol, dans un cadre de sciences participatives, avec des bénévoles qui ont été spécifiquement formés.

Al Lark fêtera ses 20 ans l'an prochain, + d'infos : al-lark.org



28

29

Bretagne Vivante

Paysans de nature : accueillir la biodiversité sur sa ferme

Le projet **Paysans de Nature** initié en Vendée est à l'interface des problématiques agricoles et environnementales et a pour autre originalité d'impliquer les habitants. L'idée naît de plusieurs expériences enthousiasmantes d'installations agricoles, gérées comme une réserve naturelle, qui produisent une alimentation de qualité et assure un revenu. Il s'agit d'avoir des **pratiques biologiques** mais aussi de **repenser la place de l'humain** dans la communauté locale du vivant.



Une voix pour la nature

Si Bretagne Vivante propose déjà des **démarches d'accompagnement et de dialogue** avec le monde agricole, une tournure nouvelle est en cours : afin de répondre aux nombreuses sollicitations, Paysan de Nature travaille à une **organisation collégiale** du déploiement de cette association en Bretagne en lien avec plusieurs organisations : Bretagne Vivante, le GMB, Viv'Armor Nature, la LPO, les CPIE, mais aussi la fédération régionale des agriculteurs biologiques et ses déclinaisons départementales, le centre d'études pour un développement agricole plus autonome, le centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural, la fédération des races menacées et agriculture paysanne 22. Un tel attelage, ambitieux, est inédit !

Les objectifs sont multiples :

- **Fédérer** les fermes se reconnaissant dans les valeurs du projet.
- **Accompagner** les agriculteurs et agricultrices pour accueillir le vivant sauvage.
- **Valoriser et diffuser** ses expériences.
- **Se former** aux enjeux agricoles et **former** aux enjeux du vivant.
- **Participer** à une gouvernance des territoires ruraux plus démocratique sur les questions de foncier agricole, comme l'indispensable installation de nouvelles fermes qui laisseront plus de place à la biodiversité.



bretagne-vivante.org

Eau et Rivières de Bretagne

Le bocage, au cœur des enjeux de protection de la nature



eau & rivières
DE BRETAGNE
Dour ha Sterioù Breizh

Le bocage a un rôle primordial pour la qualité de l'eau : il forme une barrière au ruissellement et à l'érosion et favorise l'infiltration. Le réseau de haies breton, « **la forêt linéaire bretonne** », diversifie les milieux agricoles en assurant le rôle de corridor, indispensable aux déplacements de nombreuses espèces et à la biodiversité.



C'est pour cela qu'Eau & Rivières de Bretagne a décidé de se saisir de cette problématique, en particulier ces deux dernières années. Le programme « **Engagé pour la haie** », soutenu par l'Office français pour la biodiversité (OFB), nous a permis de recruter une chargée de mission bocage et de monter un groupe de travail.

Un **plaidoyer en 22 recommandations** a été élaboré pour demander une meilleure protection du bocage breton. Différents supports de sensibilisation ont été édités pour différents publics : élu·es, agriculteur·trice·s et grand public.

Des temps de formation ont également été proposés. L'équipe pédagogique s'est saisie du sujet à travers « **le temps du bocage** » : animations spéciales, exposition, film, livrets et cahiers d'activités pour les enfants. C'est dans ce cadre que nous avons également relayé la campagne « **Opération hérisson** » pour recenser les petits mammifères.

Afin de poursuivre le travail entamé, Eau & Rivières est désormais à la recherche de financements pour pérenniser cette action. Une action spécifique au bocage est également en cours sur Sentinelles de la nature, avec FNE Bretagne.

Retrouvez toutes nos publications sur le bocage : eau-et-rivieres.org/bocage

Groupe Mammalogique Breton

Identification des zones à risques pour les chiroptères vis-à-vis de la mise en place de parcs éoliens

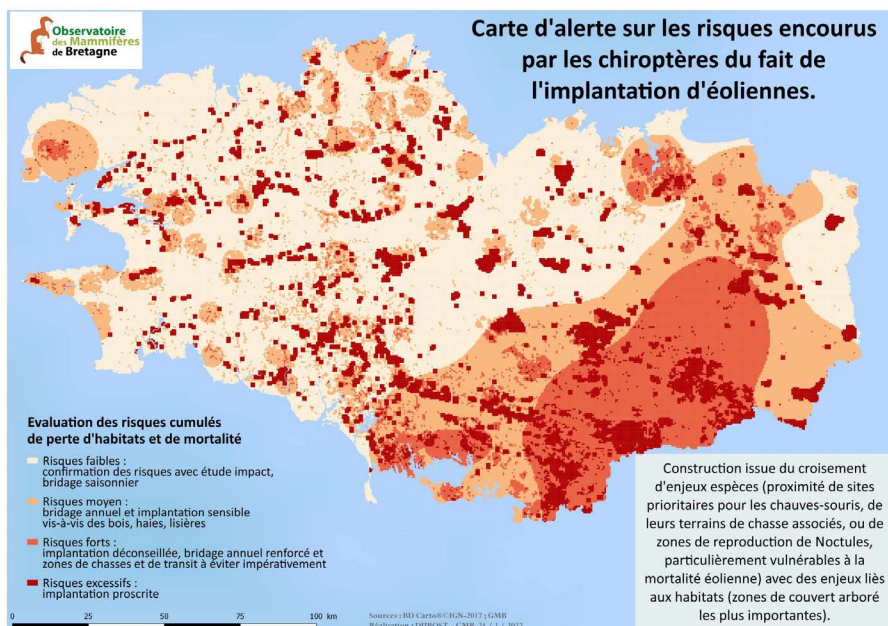


En 2022, le GMB a mis en ligne un **carte d'alerte** qui facilite l'appréciation par les bureaux d'études et les services instructeurs, de l'opportunité de la mise en place d'éoliennes vis-à-vis des risques d'atteintes aux chauves-souris et à leurs habitats.

La couche d'alerte « **Risques éoliens terrestres pour les Chiroptères** » présente la sensibilité chiroptérologique pour chaque maille de 500 mètres de côté. Cette information résulte du croisement des enjeux de mortalité des espèces vulnérables, du risque de perte de terrains de chasse pour des colonies à enjeux prioritaires et de la présence de zones boisées.

Cette carte d'alerte complète nos **outils d'aide à la décision** déjà disponibles : Trame mammifères, Couche d'alerte boisements et Couches d'alerte mammifères.

Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne piloté par le GMB.



Toutes les cartes et rapports de l'Observatoire sont en ligne sur le site du GMB : gmb.bzh

NOS ASSOCIATIONS EN ACTION

Clim'Actions Bretagne

Une nouvelle plantation Clim'Actions à Saint-Congard

L'équipe de Clim'Actions Bretagne, les techniciens forestiers de Guimard Forêt, le maire Didier Hurtebize et ses adjoints étaient sur le pont le 16 décembre 2022 pour accueillir les volontaires de ce **chantier participatif** pour la plantation de jeunes plants.

60 enfants des l'école de Saint-Congard et de Saint Laurent sur Oust, des salariés de la poste de Ploërmel, des habitants de Saint-Congard et des bénévoles de Clim'Actions Bretagne ont participé à l'évènement : **765 plants ont pris racine**.



Chantier participatif à Saint-Congard | 16/12/22

Avec la validation du comité d'experts de Clim'Actions Bretagne et Mathieu Delaunay (Guimard Forêt) le choix a été fait de planter **7 essences différentes** : chênes pubescents, chênes sessiles et chênes verts, résistant bien à la sécheresse ainsi que des pommiers, poiriers sauvages, alisiers torminal, prunelliers permettant de nourrir les oiseaux et d'accueillir une plus grande diversité d'êtres vivants. Cela promet l'assurance d'une **forêt plus durable et résiliente** aux futures perturbations climatiques.

Les plants ont en partie été financés par le mécénat d'entreprises et à l'aide du parrainage par des habitants de Saint-Congard, des deux écoles et des bénévoles de Clim'Actions Bretagne.



Cette plantation s'inscrit dans le programme « **De nouvelles forêts pour la biodiversité et le climat** » initié par Clim'Actions Bretagne. Dès l'année prochaine, sera organisé un suivi de croissance des plants. Cela consistera à mesurer la hauteur, le diamètre, l'état de santé des plants et apprendre à les reconnaître.

Un inventaire de biodiversité, en partenariat avec les étudiants de l'Université Bretagne Sud sera aussi réalisé.

climactions-bretagne.bzh

Réseau Cohérence

Pour des conventions citoyennes locales des transitions écologiques en Bretagne



Le 3ème **Forum régional des Coopérations** organisé par le Réseau Cohérence s'est tenu le samedi 3 décembre sur la thématique « Pour des Conventions Citoyennes Locales des transitions écologiques et sociales en Région Bretagne ». Il a réuni une soixantaine de participant·es et a permis de faire réseau sur le sujet, de donner à voir ce qui existe déjà et de réfléchir ensemble sur une méthodologie pour mettre en place des Conventions Citoyennes Locales.

A l'occasion de ce Forum le Réseau Cohérence a lancé un **Appel citoyen**, avec le soutien de personnalités engagées comme Cyril Dion, de militantes sur les questions démocratiques comme Arnel Le Coz ou Mathilde Imer et des intervenant·es de ce Forum. Le Réseau Cohérence anime depuis plus d'un an un groupe de travail régional sur ce sujet et ce Forum a été également l'occasion de publier une brochure afin d'apporter des éléments de réflexion.

La Convention Citoyenne pour le Climat qui s'est déroulée en France entre octobre 2019 et juin 2020 a prouvé qu'un panel de citoyen·ne·s tiré·es au sort, représentatif·ves de la diversité de la société française, pouvait être force de propositions sur ces enjeux en allant dans le sens de l'intérêt général.

Depuis, des Conventions Citoyennes locales ont vu le jour sur divers sujets (crise COVID-19, démocratie, climat,...) à différents endroits en France. Mais il n'y a à ce jour aucune Convention Citoyenne Locale sur les enjeux transversaux de **transition écologique en Bretagne**. Pourtant, cet outil permet de légitimer des propositions ambitieuses répondant aux enjeux climatiques et du Vivant, de former des citoyen·ne·s et de les impliquer directement dans la vie politique.

Pour accélérer les transitions écologiques nous avons impérativement besoin de mesures ambitieuses qui soient co-construites et portées par les citoyen·ne·s dans les territoires et de l'engagement du plus grand nombre.

reseau-coherence.org

L'UMIVEM

Une action juridique très présente en 2022 :

- En s'associant **contre des projets d'implantations d'éoliennes** qui portaient atteinte aux paysages du Morbihan, dont un arrêt du Conseil d'Etat très intéressant pour la suite de la planification des énergies nouvelles renouvelables créant de fait une jurisprudence de protection des paysages emblématiques ! Utilisable à terre mais aussi en mer ...

- La **participation aux instances départementales** comme la Commission départementales des sites et des paysages, où aux côtés des Amis des Chemins de Ronde (ACR 56), nous avons dû batailler contre l'explosion de nouveaux Secteurs Déjà Urbanisés (SDU) dans les SCOTs des Pays de Vannes et du Pays d'Auray. Sur ce dernier, nous avons engagé un recours contentieux sur la délibération du comité syndical, le préfet ayant fait des remarques d'importance qui auraient méritées que les élus du pays d'Auray revoient largement leur copie, mais ils sont passés outre. Nous agissons de concert sur ce dossier avec Eau et Rivières et l'Association pour l'application de la Loi Littoral dans le Pays d'Auray.

- Nous avons réussi à **empêcher un projet immobilier sur le petit port de Portivy** (Presqu'île de Quiberon) sur un site où une activité aquacole serait possible car précédée d'une activité similaire avec prise d'eau de mer, et nous travaillons avec la commune et les services de l'Etat pour avancer sur un tel projet afin de le préserver d'un changement de destination interdit par la loi littoral.

La participation aux consultations publiques et enquêtes publiques sur les modifications de PLUs suite à l'adoption du Scot du Pays d'Auray nous mobilisent déjà et continuerons à nous mobiliser en 2023.

umivem.fr



VivArmor Nature

Création d'une Réserve Naturelle Régionale sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

En octobre 2020, la région Bretagne lance un appel à manifestation d'intérêt pour la création de quatre **réserves naturelles régionales**. Les travaux réalisés dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité Intercommunale, ont amené Lamballe Armor, Lamballe Terre & Mer et VivArmor Nature à proposer **un projet de périmètre autour des Landes de la Poterie**.

Au-delà de ce site, connu depuis longtemps pour sa grande richesse floristique et faunistique, classé arrêté de protection de biotope et intégré au réseau Natura 2000, le diagnostic du territoire a permis de confirmer le statut très particulier de ce secteur, par son aspect unique sur le territoire et par son importance dans le maintien des populations d'amphibiens.

Transmis en janvier 2021, **la candidature de ce site portée par VivArmor Nature et Lamballe Terre & Mer, a été retenue en 2022** parmi les quatre projets de réserves régionales. Cette candidature, proposant une cogestion, s'est concentrée en premier lieu sur le site Natura 2000, les habitats de landes et de prairies permanentes adjacentes, et sur le maillage bocager proche. Cette proposition de périmètre s'est aussi beaucoup concentrée sur les enjeux identifiés autour des populations d'amphibiens.

Les deux prochaines années (2023-2024) seront consacrées à la finalisation de cette candidature, avec la mise en place de la concertation pour la délimitation définitive du périmètre de la future réserve naturelle régionale, le développement des éléments administratifs et financiers, mais aussi la rédaction d'un plan de gestion détaillé du site.



Le projet de création de la Réserve Naturelle Régionale autour des landes de la Poterie devrait être soumis au vote du Conseil Régional à la suite de ces travaux complémentaires en 2025.

vivarmor.fr

AGENDA 2022 : ACTIVITÉS ET REPRÉSENTATIONS FÉDÉRALES

04/01/22 | Conférence Bretonne Biodiversité
07/01/22 | Bureau de FNE-Bretagne
11/01/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
12/01/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre avec ORB
13/01/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet avec Valorem
14/01/22 | CNDP : rencontre avec la garante déléguée régionale Bretagne
14/01/22 | Breizh Biodiv
14/01/22 | Réseau Eau : préparation ABE
17/01/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
18/01/22 | FNE : réunion plan stratégique
18/01/22 | Assemblée Bretonne de l'Eau
20/01/22 | BreizhBiodiv : Echange porteur de projet entre FNE-B et FNH
20/01/22 | Eolien (S-Breuc) : Réunion de préparation de audition à la Région
24/01/22 | Charrier bétéviola FNE : réunion de travail
25/01/22 | Eolien (AOS) : Rencontre avec RTE (alterage)
27/01/22 | Tour de France des ODD : copil régional
27/01/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL d'installation
27/01/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
28/01/22 | Eolien : Audition au Conseil Régional sur le projet de ST Breuc
01/02/22 | Sentinelles de la Nature : Formation Devenir Référent
01/02/22 | Biodiversité On Air : COPIL ligne éditoriale
01/02/22 | Sentinelles de la Nature : GT Documentation
02/02/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet avec Ellico Baywa r.e.
04/02/22 | Eolien : Rencontre avec la DDTM sur les enjeux chiroptères
04/02/22 | Plan stratégique de ERB : réunion échange point d'avancement
07/02/22 | Chartre engagements rétroquies MAB / REGION / ETAT : écriture
08/02/22 | CNDP : rencontre avec la garante déléguée régionale Bretagne
08/02/22 | Acti Directeurs de FNE : échange visio
08/02/22 | Padoyer pour les élections : rencontre candidat (présidentielle) : Jodot
10/02/22 | One Ocean Summit : conférence de presse
11/02/22 | Sentinelles de la Nature : Formation Devenir Référent
11/02/22 | Rencontre avec Cimrations
11/02/22 | Rencontre avec Nature & Culture
14/02/22 | Eolien (S-Breuc) : Instance Concertation et Suivi
16/02/22 | Groupe Forêt Bretonne : réunion de lancement
17/02/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL national
18/02/22 | Bureau de FNE-Bretagne
22/02/22 | Padoyer pour les élections : visio FNE
22/02/22 | Rapport d'activité : comité de rédaction
22/02/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
24/02/22 | Interview RCF : présidentielles
25/02/22 | Direction OML : réunion d'installation
01/03/22 | Interview TEEBO TV : transition énergétique
07/03/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
08/03/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
10/03/22 | Tour de France des ODD : copil régional
11/03/22 | Biodiversité On Air : COPIL ligne éditoriale
11/03/22 | Padoyer pour les élections : rencontre candidat (présidentielle) : PS
12/03/22 | Assemblée Générale association membre : AL LARK
12/03/22 | Marche Climat Look Up
15/03/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
16/03/22 | Formation « parcours du hériçon » : interview JP Rafin
16/03/22 | Formation « parcours du hériçon » : présentation au mouvement FNE
16/03/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet QAIR

17/03/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : assemblée générale
17/03/22 | Sentinelles de la Nature : GT Documentation
18/03/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : séminaire de travail
19/03/22 | FNE : conférence des présidents
21/03/22 | FNE Charges de Communication : séminaire fédéral
25/03/22 | ENGIE : interconnaissance et débat
25/03/22 | Breizh Biodiv : comité d'orientation
28/03/22 | Atelier Breizh Forêt Bois
29/03/22 | Assemblée Générale association partenaire : MCE
31/03/22 | Mobilisation des Bretonne s dans les transition : réunion bilan AAP avec Région
31/03/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : conférence des régions
02/04/22 | Assemblée Générale association membre : GAB
04/04/22 | Formation des bénévoles : « je découvre le mouvement FNE »
05/04/22 | Biodiversité On Air : COPIL ligne éditoriale
05/04/22 | Méthanisation : webinaire FNE
06/04/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
06/04/22 | Sentinelles de la Nature : Stand à la Semaine de l'Environnement
06/04/22 | Conseil d'orientation de établissement public du Mont-Saint-Michel
07/04/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL national
09/04/22 | Assemblée Générale association membre : ERB
12/04/22 | Réseau Energie : 1ère rencontre
15/04/22 | Réunion de travail entre FNE-B et Cabinet Comptable Initia
28/04/22 | Assemblée Générale association membre Bretagne Vivante
28/04/22 | Tour de France des ODD : copil régional
29/04/22 | Acti Directeurs de FNE : échange visio
30/04/22 | Méthanisation : analyse & controverses
30/04/22 | Assemblée Générale association membre : Vivamoor Nature
02/05/22 | Réseau Eau
03/05/22 | Bureau de FNE-Bretagne
04/05/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
05/05/22 | Eolien (AOS) : Rencontre avec RTE (alterage)
05/05/22 | Méthanisation : webinaire FNE
06/05/22 | Breizh Biodiv : comité d'orientation
10/05/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
13/05/22 | Assemblée Générale association partenaire : REEB
13/05/22 | Conseil d'Administration association membre : UMWEM
17/05/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
17/05/22 | Sentinelles de la Nature : séminaire des Référents (2)
18/05/22 | Sentinelles de la Nature : GT Documentation
19/05/22 | Méthanisation : réunion du comité meha initié par la Région
20/05/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : CA
21/05/22 | Assemblée Générale de FNE à Paris
23/05/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet Arcadis
23/05/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet OCEOLE
24/05/22 | PAC : conférence de presse (ERB) à ST Gilles
25/05/22 | Eolien (AOS) : Rencontre avec les équipes de ENGIE
31/05/22 | ENGIE : rencontre avec les équipes de ENGIE
01/06/22 | Sentinelles de la Nature : Formation Devenir Référent
01/06/22 | Lien Fédéral FNE : Rencontre avec A. Schwartz à Brest
07/06/22 | ABB : réunion autour des acteurs de l'accompagnement
07/06/22 | Direction OML : CP CAFI NANO
07/06/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
08/06/22 | Tour de France des ODD : copil régional

09/06/22 | Livre Blanc FNE-Bretagne : réunion de travail à la Bigoïtère
13/06/22 | Eolien : sortie Eolien St Nazaire, parc hélien en activité
13/06/22 | Société énergétique : webinaire FNE
14/06/22 | Vieilles Charmes : réunion de travail avec les bénévoles
14/06/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL national
15/06/22 | Labellisation FNE-B : gestion quantitative de leau (ERB)
16/06/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : réunion DLA
17/06/22 | Bureau de FNE-Bretagne
17/06/22 | Réunion du groupe de travail Volet 4 du Plan de gestion UNESCO Mont-Saint-Michel
18/06/22 | Assemblée Générale association membre : COEN
18/06/22 | Assemblée Générale association membre : UMWEM
21/06/22 | Direction OML : 1ère rencontre (St-Breuc)
21/06/22 | Conférence Bretonne Transition Énergétique
23/06/22 | Séminaire des directeurs FNE
24/06/22 | ABB : Journée Breizh Biodiversité
27/06/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
28/06/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
29/06/22 | Sentinelles de la Nature : Carrefour de l'Eau (2)
30/06/22 | Assemblée Générale association membre : Cimrations
04/07/22 | Protocollaire : webinaire FNE
04/07/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
05/07/22 | Mobilisation des Breton ne s dans les transition : réunion bilan AAP avec Région
06/07/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : réunion DLA
07/07/22 | Eolien (AOS) : Rencontre avec RTE (alterage)
11/07/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
12/07/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet EDF-RE
12/07/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet Ocean Wind
14/07/22 | Vieilles Charmes : 4 jours d'événement
22/07/22 | Interview TV Rennes : Sentinelles de la Nature
26/07/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : séminaire annuel
05/08/22 | Sentinelles de la Nature : GT Documentation
05/08/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
09/08/22 | Solutions Fondées sur la Nature : journée de ABB
12/08/22 | Sentinelles de la Nature : Formation Devenir Référent
13/08/22 | Réseau Energie : 2ère rencontre
14/08/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL national
14/08/22 | Agrodébat : webinaire FNE
14/08/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
15/08/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
16/08/22 | Débat environnementale menacé ? table ronde formation commissaires enquêteur
16/08/22 | Bureau de FNE-Bretagne
19/08/22 | Rencontre de médiation interne vie associative
20/08/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
22/08/22 | Charrier bétéviola FNE : réunion de travail
23/08/22 | Mobilisation des Bretonne s dans les transition : réunion bilan AAP avec Région
23/08/22 | Breizh Bocage (visio)
26/08/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
27/08/22 | Conférence Bretonne des Ressources
30/08/22 | Rencontre tous européens : nouveau programme
30/08/22 | Réseau Eau
30/08/22 | Labellisation FNE-B : Erosion (ERB)
01/09/22 | Padoyer pour les élections : rencontre élue (légalisatives) : L. Maillet-Métangre
01/09/22 | Village des possibles
04/10/22 | Sentinelles de la Nature : Formation Agr contre la pollution lumineuse

06/10/22 | Valorisation de l'engagement : conférence à Sciences po Rennes
06/10/22 | Eolien (AOS) : Rencontre avec RTE (alterage)
07/10/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
10/10/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
11/10/22 | Assemblée Bretonne de l'Eau
12/10/22 | Réseau Nature : réunion d'installation
13/10/22 | Padoyer Route du Rhum : rdv inter-associatif
14/10/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : CA
14/10/22 | Sentinelles de la Nuit (jusqu'à 31)
15/10/22 | Labellisation FNE-B : valorisation patrimoine naturel (ERB)
17/10/22 | Commission Régionale Forêt Bois
18/10/22 | Réunion inter-asso forêt Corbière
20/10/22 | Conférence Carbone 4
20/10/22 | Direction OML : 2è rencontre
21/10/22 | Acti Directeurs de FNE : échange visio
21/10/22 | Manille Forêt : présentation du document à FIBOIS
24/10/22 | ABB : rencontre avec les APNE sur le financement associatif
25/10/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet WPD
28/10/22 | FNE : conférence des présidents
02/11/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : réunion DLA
04/11/22 | Bureau de FNE-Bretagne
04/11/22 | Manille Forêt : présentation du document à l'ONF
08/11/22 | Jaux Arbres Cioyens : le rendez-vous FNE / France TV
08/11/22 | Bureau de FNE-Bretagne
10/11/22 | ABB : rencontre sur l'accompagnement des projets
10/11/22 | Jaux Arbres Cioyens : réunion de préparation avec FNE
14/11/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
14/11/22 | Sentinelles de la Nature : rencontre : copil breton
15/11/22 | Conseil d'Administration de FNE-Bretagne
16/11/22 | séminaire FNE « Charrier bétéviola » : préparation
17/11/22 | Séminaire FNE « directeurs » : réunion de préparation
18/11/22 | Conseil d'Administration association membre : UMWEM
19/11/22 | Les Jaunes, L'Europe et la Mer
21/11/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet Altes Marines
24/11/22 | Séminaire des directeurs FNE
28/11/22 | Interview France Bleu : Sentinelles de la Nature, pollution lumineuse
29/11/22 | Commission Régionale Forêt Bois
30/11/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : réunion DLA
30/11/22 | Sentinelles de la Nature : GT Documentation
01/12/22 | séminaire FNE « Charrier bétéviola »
02/12/22 | Réunion Concertation Mix Énergétique Bretagne (Pacé)
03/12/22 | Séminaire Annuel de FNE Bretagne : rencontre MRAE et CNDP
06/12/22 | Labellisation FNE-B : PAC (ERB)
07/12/22 | Conférence de presse : Manifeste pour la forêt bretonne
07/12/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet QAIR
09/12/22 | Sentinelles de la Nature : COPIL national
12/12/22 | Pacte Pouvou de Vivre : rencontre régionale
12/12/22 | FNE Charges de Communication : réunion de travail
13/12/22 | Fibos : rencontre avec les acteurs de la filière bois, interconnaissance
14/12/22 | Labellisation FNE-B : journée technique état écologique milieu marin (ERB)
16/12/22 | Mouvement Associatif de Bretagne : CA
20/12/22 | Eolien (AOS) : Rencontre porteur de projet QAIR